

Le 25 février 2019

Argenteuil obtient un deuxième laurier du label « Ville Active et Sportive »

La ville d'Argenteuil vient d'être récompensée une nouvelle fois en étant labellisée « Ville active et sportive » pour les années 2019-2021.

Le label « Ville active et sportive » a été remis à 257 communes par le Ministère des Sports et le Comité de Labellisation du Conseil National des Villes Actives et Sportives (CNVAS) à Angers vendredi 8 février 2019, en présence de la Ministre des Sports.

Ce label a pour objet de distinguer les communes qui développent des politiques volontaristes pour promouvoir l'activité physique et sportive, sous toutes ses formes et accessible au plus grand nombre. Après avoir reçu le 1^{er} niveau de labellisation en 2017, ce renouvellement a permis à la ville d'obtenir deux lauriers (sur les 4 que comporte le label). Il met en avant « *une politique sportive innovante, une offre d'activités physiques et sportives diversifiée, tout en gérant et utilisant un parc d'équipements sportifs, sites et espaces de nature, en adéquation avec l'offre de pratique sportive proposée.* »

Cette reconnaissance vient récompenser l'effort des équipes municipales mais aussi le dynamisme et la vitalité du tissu associatif, particulièrement riche dans le domaine.

Contact : **Julie DALSACE**
tél. : 06 78 70 96 05
julie@agence-dadp.fr

01 34 23 41 00
   argenteuil.fr



communiqué de presse